



Commission Bastarache

La disquette de Bellemare

UN PAVÉ DANS LA MARE

PHOTO D'ARCHIVES

QUÉBEC – La commission Bastarache, qui examine toujours le contenu de la disquette retrouvée la fin de semaine dernière par l'épouse de Marc Bellemare, convoquera la semaine prochaine un membre de l'ancien gouvernement péquiste pour examiner le processus de nomination des juges qui avait cours à l'époque.

Mathieu Boivin

boivinm@ruefrontenac.com

Pendant que des spécialistes de l'École nationale d'administration publique (ENAP) et du Tribunal administratif du Québec (TAQ) témoignaient sur des enjeux techniques mardi, les experts de la commission se sont penchés sur

le fameux support informatique retrouvé inopinément par Lu Chan Khuong, la femme de M. Bellemare.

Impossible, pour l'instant, de confirmer qu'on y retrouve bel et bien un agenda ministériel, censément rédigé par une secrétaire, faisant état d'une rencontre entre l'ex-ministre de la Justice et le premier ministre Jean Charest, le 2 septembre 2003, et de deux entretiens de M. Bellemare avec le collecteur de fonds Franco Fava.

«Lorsque nous rendrons compte de nos conclusions sur l'agenda, nous donnerons toutes les conclusions en même temps, a indiqué le porte-parole de la commission, Guy Versailles. Je préfère ne pas y aller à la pièce.»

Il a ajouté que la décision de faire témoigner ou non Mme Khuong n'était pas encore prise.

Rappelons que le dépôt de cette disquette a pris tout le monde par surprise lundi matin. Mais l'avocat du Barreau du Québec, Me Pierre Bourque, ne croit pas que cet élément – spectaculairement providentiel pour M. Bellemare – puisse être truqué. «Absolument pas. D'entrée de jeu, il faut refuser que quelqu'un puisse fabriquer quelque chose», a-t-il estimé.

Me Bourque a fait valoir que le statut de Mme Khuong, qui est Bâtonnière du Barreau de Québec, accréditait sa probité. «Ça établit sa compétence et ses valeurs morales, a-t-il dit. Son statut au sein du Barreau ajoute à sa crédibilité. Ça arrive souvent dans les procès qu'on découvre un document qu'on n'avait pas et ça semble le cas ici.»

suite en page 2

EN MANCHETTES

Actualités | David Santerre

Plainte déposée à la SQ contre l'agence BCIA et Luigi Coretti

Le patron de l'agence de sécurité BCIA autour de laquelle divers scandales ont éclaté, le nom moins controversé Luigi Coretti, passe définitivement un sale moment ...

À LIRE EN PAGE 2

Affaires | Michel Van de Walle

Vers un TGV entre Boston et Washington ?



Alors qu'ici l'idée d'un train à haute vitesse dans le corridor Québec-Windsor est disparue des écrans...

À LIRE EN PAGE 4

Sports | Canadien

Jonathan Bernier

Des décisions difficiles attendent

Jacques Martin



C'est avec 31 joueurs que le Canadien amorce la dernière portion de son camp d'entraînement. Portion au cours de laquelle la troupe ...

À LIRE EN PAGE 5

Plainte déposée à la SQ contre l'agence BCIA et Luigi Coretti

Le patron de l'agence de sécurité BCIA autour de laquelle divers scandales ont éclaté, le nom moins controversé Luigi Coretti, passe définitivement un sale moment devant les autorités judiciaires.

David Santerre

santerred@ruefrontenac.com

On apprenait ce lundi, que Le Mouvement Desjardins et Investissement Québec ont déposé une plainte criminelle contre BCIA et Coretti à la Sûreté du Québec.

Après avoir reçu le rapport d'enquête qu'elles auraient commandé à la firme KPMG à la suite de la faillite de BCIA au printemps, les deux entités estiment avoir perdu plus de 10 millions de dollars qu'elles ont prêtés à la firme de sécurité, et que BCIA aurait géré le tout de façon douteuse selon elles.

BCIA est cette firme qui assurait la sécurité du Quartier général du SPVM jusqu'à sa faillite. Elle avait été remplacée par Sécur-Action, qui

elle aussi semble problématique, puisqu'elle vient coup sur coup de perdre les contrats de surveillance des bureaux du SPVM et ceux de la Sûreté du Québec pour des raisons que les corps policiers refusent de dévoiler.

BCIA est aussi au cœur des scandales qui ont frappé le gouvernement libéral ces derniers mois. Rappelons que Coretti aurait déjà rencontré personnellement l'ex-ministre de la Sécurité publique Jacques Dupuis, dans le but de faire avancer sa demande de permis de port d'arme à feu que lui aurait refusé la SQ.

Puis, il y a cette affaire de carte de crédit appartenant à BCIA, qui a été donnée à Tony Tomassi, qui s'en servait pour faire des dépenses personnelles alors qu'il était ministre de la Famille. Cette affaire, entre autres, avait mené au congédiement de M. Tomassi du cabinet libéral.

Mais cette plainte criminelle n'est qu'une nouvelle tuile à tomber sur la tête de Coretti.

Une tonne de poursuites

Plus tôt ce mois-ci, il a été



Le patron de l'agence de sécurité BCIA, Luigi Coretti, fait encore face à la justice. PHOTO D'ARCHIVES

condamné à défaut de comparaître, à rembourser M. Yun Bun Korn et son entreprise Canada Capital Finance, pour un prêt de 150 000\$ contracté il y a deux ans à un taux d'intérêt de 24%. Coretti n'aurait remboursé que 120 000\$ du montant. Avec les intérêts, la dette totalise 172 000\$, c'est ce qu'il devra verser à M. Korn.

Juste avant cette nouvelle condamnation, l'avocat de Coretti, Me Steven Roch, avait annoncé qu'il cessait de s'occuper de ce dossier, puisque son client lui avait fait signe qu'il ne se présenterait pas à la Cour, et qu'il ne paierait pas ses honoraires de toute façon.

Me Roch s'est aussi retiré des autres dossiers pour lesquels Luigi Coretti est poursuivi, notamment une

poursuite de 373 869\$ de la Fédération des Caisses populaires Desjardins.

Il ne s'agit pas de la même affaire que celle pour laquelle Desjardins a porté plainte à la SQ. Dans ce cas-ci, Coretti aurait obtenu une carte Visa Desjardins affaires en 2003 au nom de son entreprise. Au fil des ans, il a fait grimper sa limite de crédit de 5000\$ à 500 000\$. Et au début de 2010, il aurait cessé de rembourser, d'où la poursuite de Desjardins.

Ajoutons à cela, que Coretti est poursuivi aussi par le Comité paritaire des agents de sécurité de Montréal, qui lui réclame pas moins de 271 000\$ en sommes qu'il aurait dû verser au fil des ans à ses employés, soit des salaires, vacances et autres avantages sociaux.

suite de la page 1

LA DISQUETTE DE BELLEMARE UN PAVÉ DANS LA MARE

Par ailleurs, Guy Versailles a reconnu que la commission entendait convoquer un membre de l'ancien gouvernement péquiste la semaine prochaine, sans toutefois confirmer l'identité de cette personne. Il est cependant probable qu'il s'agirait de Paul Bégin, qui a été ministre

de la Justice sous Jacques Parizeau, Lucien Bouchard et Bernard Landry. «La commission souhaite s'assurer de la continuité des processus de nomination dans le temps. En d'autres mots, est-ce que les processus étaient les mêmes à cette période-là, ont-ils été modifiés et,

si oui, comment et avec quel effet?»

M. Versailles a rappelé que le commissaire Bastarache avait annoncé son intention d'agir ainsi dès le début des travaux de la commission.

Il est par ailleurs possible que les ex-ministres de la Justice li-

breux Jacques Dupuis et Yvon Marcoux soient entendus dès mercredi après-midi. «Je ne peux pas le confirmer définitivement, mais il est possible qu'on accélère l'horaire, si on a de la place», a conclu le porte-parole de la commission.

13^e congrès mondial des ressources humaines à Montréal

À l'exception de quelques dossiers «particuliers», les relations de travail au Québec ont tendance à s'améliorer au sein de nos entreprises, constate le PDG de l'Ordre des conseillers en ressources humaines agréés, Florent Francoeur.

UNE CHRONIQUE DE



**YVON
LAPRADE**

lapradey@ruefrontenac.com

«Il y a moins de conflits. On observe un équilibre qu'il est important de préserver entre les syndicats et les patrons», a-t-il confié mardi en entrevue à Rue Frontenac, dans le cadre du 13^e congrès mondial des ressources humaines qui réunit 3500 participants de 63 pays.

Il cite en exemple les dernières négociations de conventions collectives dans le secteur public et la toute récente entente entre la Ville de Montréal et ses cols bleus.

«C'est un peu le résultat d'une négociation en continu qui permet aux deux parties de discuter de points importants. On n'attend plus la fin du contrat, à tous les trois ans, pour régler les questions normatives», précise le PDG.

Code du travail

Mais tout est loin d'être parfait dans le monde du travail québécois. Les débats entourant les modifications à apporter à la loi anti-scab ne laissent pas indifférents les conseillers en ressources humaines, reconnaît Florent Francoeur.

«C'est une chose de vouloir régler la loi anti-briseurs de grève, c'en est une autre de vouloir réformer en profondeur le Code du travail. Si on ouvre la discussion, il y a fort à parier que les deux groupes vont soumettre une série de demandes, légitimes à

leurs yeux, mais qui risquent de briser l'équilibre qu'on observe dans nos relations de travail.

«On risque d'ouvrir une boîte de Pandore et il faudrait qu'on en soit conscient. Les patrons, les syndicats et les trois partis politiques ne doivent pas tout chambarder», prévient le PDG de l'Ordre des conseillers en ressources humaines.

Il ajoute: «Nous avons appris à travailler avec le Code du travail. Il ne faudrait pas qu'on nous en propose un nouveau. Le Québec a une bonne réputation en matière de relations de travail, et c'est propice aux investissements».

Réflexion «technologique»

Florent Francoeur juge néanmoins que le moment est sans doute venu de «réfléchir» sur la portée de la loi anti-scab, pour la moderniser et pour qu'elle tienne compte de la nouvelle réalité du travail, dans le nouvel univers des changements technologiques. Il fait une nette distinction entre le travail à l'usine (protégé convenablement par la loi anti-scab) et ce qu'il appelle «l'industrie du savoir», où les balises sont de moins en moins définies.

«Pour un travailleur de Bombardier Aéronautique, la question ne se pose pas et là, on ne fait pas de débat sur cette loi. Mais (dans le cas du conflit

au Journal de Montréal) c'est une situation particulière», relève-t-il.

Pour «faire avancer la réflexion», les conseillers en ressources humaines vont d'ailleurs se pencher sur l'impact des nouvelles technologies dans le monde du travail, lors de leur colloque qui aura lieu cet automne à Montréal.

Enjeux

Par ailleurs, le PDG de l'Ordre des conseillers en ressources humaines insiste sur l'importance de «créer un environnement» où les employés et les patrons peuvent s'accomplir tout en faisant prospérer l'entreprise.

«Ça passe par une bonne communication entre syndicats et employeurs. Plus le dialogue est ouvert, meilleurs sont les résultats sur le terrain», insiste Florent Francoeur.

Aussi, à l'occasion du 13^e congrès mondial, qui prend fin mercredi au Palais des congrès, les organisateurs ont invité des syndicalistes à définir ce que sont les relations patrons-employés en 2010.

«Nous avons demandé aux chefs syndicaux de Bombardier Aéronautique de nous dire comment ça se passe, dans les usines, et nous avons fait intervenir les patrons de l'entreprise. C'est en s'inspirant d'expériences concluantes et positives qu'on peut avancer dans la bonne direc-

tion», ajoute le PDG.

Le congrès mondial, une première canadienne, aborde en outre des thèmes reflétant la réalité du monde du travail, l'impact des nouvelles technologies et les perspectives d'avenir.

Mais on y parle aussi des baby-boomers qui vont bientôt prendre leur retraite...

«Au Québec, en 2011, c'est dans quelques mois à peine, il y aura plus de travailleurs qui vont prendre leur retraite qu'il y aura de travailleurs qui vont faire leur entrée sur le marché du travail, au Québec. Les baby-boomers seront poussés vers la sortie. Il faut se demander ce qu'on peut faire pour les retenir un peu plus longtemps au travail, même à temps partiel, pour éviter qu'on se retrouve avec une pénurie de main-d'œuvre compétente et bien formée», souligne Florent Francoeur.

En même temps, dans nos entreprises, on observe de plus en plus de cas d'employés qui souffrent de problèmes psychologiques liés au stress.

«C'est préoccupant. La facture pour les médicaments monte en flèche (avec ce que cela implique pour les régimes d'assurance collectives dans les entreprises). Devra-t-on changer nos pratiques pour créer un environnement plus favorable? La question est posée», a-t-il conclu.

« Il faut préserver l'équilibre »

Florent Francoeur, PDG de l'Ordre des conseillers en ressources humaines agréés.



PHOTO COURTOISIE



Alors qu'ici l'idée d'un train à haute vitesse dans le corridor Québec-Windsor est disparue des écrans radars, chez nos voisins du Sud, on semble préparer sérieusement le terrain pour en implanter un entre Washington et Boston en passant par New York.

La société Amtrak vient en effet de dévoiler une étude fort intéressante, intitulée *A Vision for High-Speed Rail in the Northeast Corridor*, qui évalue non seulement les coûts d'une telle infrastructure, mais encore les bénéfices économiques, sociaux et environnementaux que l'on pourrait en tirer.

La facture est salée : 42 G\$, en dollars d'aujourd'hui, mais comme le chantier s'étirerait sur 25 ans, entre 2015 et 2040, Amtrak estime que le projet coûterait au total 117 G\$, frais d'emprunt compris.

Actuellement, il existe un train à grande vitesse qui circule dans ce corridor. C'est l'Acela, fabriqué par Bombardier. Mais alors que l'Acela peut atteindre des vitesses maximales de 150 milles à l'heure sur les voies traditionnelles, le projet d'Amtrak est d'avoir un train qui roulerait à 220 milles à l'heure sur des voies dédiées, comme le TGV en France.

Le corridor Washington-Boston est idéal pour un train à très haute vitesse, soutient Amtrak. Il s'agit d'une région où s'entassent 55 millions de personnes, qui vivent dans de grandes agglomérations peu distantes les unes des autres (de 100 à 400 milles) et dont le poids économique est substantiel. Si cette région du nord-est des États-Unis était un pays, ce serait la cinquième économie mondiale avec ses 2 600 milliards de dollars de PIB annuel.

Ce que souligne le rapport, c'est que l'économie de cette région souffrira de la congestion qui ne cessera de s'accroître dans le réseau routier, les aéroports et les services de trains régionaux et de banlieue.

Selon Amtrak, un train à très haute vitesse qui permettrait de réduire considérablement la durée des trajets entre les grandes villes contribuerait à stimuler l'économie de toute la région et à assurer sa compétitivité avec les méga-agglomérations ailleurs dans le monde. Par



exemple, alors qu'il faut 2 h 42 min à l'Acela pour faire la liaison entre Washington et New York, l'éventuel train ultrarapide ne prendrait que 1 h 36 min. C'est plus vite que l'avion qui, en tenant compte des deux heures d'attente à l'aéroport pour l'enregistrement et la sécurité, accapare 3 h 5 min.

En accélérant les déplacements, Amtrak juge que la hausse de l'achalandage serait suffisante pour que les opérations soient rentables. La compagnie estime que l'exploitation de ce nouveau train générerait des surplus de 900 M\$ par an, sans parler des dizaines de milliers d'emplois qui seraient créés en raison de l'activité additionnelle que ce train générerait.

Évidemment, une grande question reste sans réponse : qui va financer cela? Selon le président d'Amtrak, Joseph Boardman, il faudra une combinaison d'argent des gouvernements et du secteur privé. «Il n'y a rien qui obtient du financement sans qu'il y ait une vision, a-t-il dit. Si vous ne savez pas ce que vous voulez faire, vous ne pouvez aller demander des fonds publics ou privés.»

À défaut d'avoir le financement, au moins M. Boardman a une vision. C'est déjà pas mal plus que ce que nous avons ici.

Le projet d'Amtrak est d'avoir un train qui roulerait à 220 milles à l'heure.



La caricature du jour

Tous les exemplaires du magazine Maclean's vendus





PHOTO D'ARCHIVES MARTIN BOUFFARD

Les choix déchirants de Jacques MARTIN

C'est avec 31 joueurs que le Canadien amorce la dernière portion de son camp d'entraînement. Portion au cours de laquelle la troupe de Jacques Martin disputera des matchs préparatoires face aux Sabres et aux Islanders, avant de quitter vers Charlevoix où seront peaufinés les derniers détails avant le début de la saison, le 7 octobre, à Toronto.



JONATHAN BERNIER

bernierj@ruefrontenac.com

De ces 31 patineurs, on peut déjà éliminer Curtis Sanford, Hunter Bishop et Ryan Russell qui, puisque toujours blessés, ne peuvent être retranschés.

Cependant, leur billet pour Hamilton les attend déjà sur le bureau de Jacques Martin. Ce qui nous ramène donc à 28 joueurs, soit cinq de plus que la limite permise.

Si la situation des gardiens est réglée depuis longtemps, la réalité est tout autre du côté des défenseurs. L'état de santé incertain d'Andrei Markov et de Roman Hamrlik pourrait permettre à Alexandre Picard,

Alex Henry ou Yannick Weber d'amorcer la saison avec le Canadien (on tient pour acquis que le poste de P.K. Subban est assuré).

Les deux premiers, qui comptent respectivement 193 et 177 matchs dans la LNH, partent avec une longueur d'avance. D'autant plus que Weber a probablement étiré son séjour à Montréal avec sa performance de lundi. Jusque-là, Jaroslav Spacek et lui avaient été les pires arrières du Canadien.

Si un vétérán comme Spacek peut (jusqu'à un certain point) se le permettre, c'est inacceptable pour un jeune de 22 ans en qui l'on voyait, il y a deux ans à peine, un successeur à Mark Streit.

Souvent en retard sur le jeu, le Suisse a rarement réussi à s'imposer ou à remporter les bagarres le long des rampes. De plus, son tir, qui était sa principale marque de commerce à son arrivée à Montréal, semble avoir perdu de la vélocité.

Cependant, face aux Panthers, Weber a paru retrouver quelque peu son aplomb. Beaucoup plus créatif, entre autres en supériorité

numérique, il a même obtenu quelques chances de marquer, dont une lorsqu'il s'était aventuré profondément dans l'enclave.

Congestion en attaque

En attaque, Lars Eller semble avoir gagné son poste sur l'un des deux premiers trios. Il a su répondre à l'appel de l'entraîneur, et son aisance à évoluer tant au centre qu'à gauche ou à droite est un atout que peu de hockeyeurs peuvent offrir.

Ne reste donc qu'un trou à combler au sein des deux lignes offensives du Tricolore. Et de la façon que se déroule les choses, il apparaît qu'Andrei Kostitsyn héritera de cette responsabilité... par défaut.

Depuis que Jacques Martin a indiqué que des batailles étaient en cours pour l'obtention de deux postes disponibles sur les deux premiers trios, Benoit Pouliot est invisible. Il s'était pourtant bien débrouillé face aux Bruins de Boston. Intense, il avait provoqué quelques revirements, en plus de créer des chances de marquer. Depuis, plus rien, mis à part une mention d'aide sur le but de Tomas Plekanec, samedi à Ottawa.

Le casse-tête risque d'être plus ardu sur les troisième et quatrième trios. Les vétérans comme Maxim

Lapierre et Jeff Halpern, qui ont démontré une belle complicité lorsqu'ils ont été utilisés sur la même unité, de même que Dustin Boyd et Travis Moen seront les leaders de ce groupe.

Quant à Mathieu Darche, par sa combativité et son éthique de travail, et Tom Pyatt, par sa fougue et son travail en infériorité numérique, ils semblent avoir la bénédiction de Jacques Martin.

Nous voilà déjà rendu à 13 attaquants et il n'a toujours pas été question de Max Pacioretty, Ryan White et Ben Maxwell.

La congestion au centre aura raison de Maxwell. Pour ce qui est des deux autres, le type de joueur qu'est White cadre beaucoup mieux avec ce qu'on attend d'un joueur de troisième et de quatrième trio.

Qui plus est, la blessure au haut du corps subie par Pacioretty le week-end dernier arrive à un bien mauvais moment. Et dans son cas, il vaut peut-être mieux lui donner le plus de temps de glace possible sur un trio offensif de la Ligue américaine que de l'astreindre à un rôle défensif avec le Canadien. Après tout, il ne sera pas assez loin pour que Pouliot, Kostitsyn et Eller ne sentent pas son souffle dans leur cou.

Leblanc et Avtsin : deux beaux projets

En terminant, un petit mot sur les coupes de lundi. Jacques Martin a eu d'excellents mots pour Louis Leblanc. Selon lui, le jeune homme a un bel avenir devant lui.

«Il nous laisse avec un bon feeling. C'est un joueur extrêmement mature. J'aime sa façon de foncer sur la rondelle, son coup de patin et sa vision. Il s'en va jouer pour une bonne organisation, sous les ordres d'un bon entraîneur. C'est de bon augure pour sa progression», a déclaré Martin.

L'entraîneur du Canadien en a également profité pour éclaircir la situation d'Alexander Avtsin, retransché sans avoir disputé un seul match préparatoire.

«Il a été blessé au cours de l'été. Ça retardé sa préparation. On l'a assigné à Hamilton où il aura l'opportunité de jouer cette semaine. C'est un jeune joueur qui promet. En plus, il travaille fort pour améliorer son anglais, ce qui démontre son sérieux.»



La semaine de CALVILLO



PHOTO D'ARCHIVES OLIVIER JEAN

Anthony Calvillo a été élu mardi le joueur par excellence en attaque de la dernière semaine dans la Ligue canadienne de football, à la suite de la victoire de 44 à 40 des Alouettes sur les Blue Bombers, vendredi à Winnipeg.



Le quart des Alouettes a connu

non seulement son meilleur match de la saison, mais aussi l'un des meilleurs de sa glorieuse carrière avec l'équipe montréalaise.

Il a totalisé 477 verges par la passe en plus d'égaliser un record personnel avec cinq passes de touché.

Et même s'il a tenté 54 passes (36 ont été captées), il n'a pas été victime d'une interception.

Calvillo a orchestré une séquence de sept jeux sur 84 verges avec moins de deux minutes à faire pour permettre à son équipe prendre les devants dans le match.

En situation de troisième essai et avec quatre verges à franchir, il a rejoint Brian Bratton avec une passe de 48 verges pour le touché victorieux.

Le vétéran de 17 saisons est présentement au deuxième rang dans l'histoire de la LCF pour les verges par la passe (66 598), les passes tentées (7854), les passes saisies (4922) et les passes de touché (376). Damon Allen occupe la première place de toutes ces catégories.

Richardson et Davis également récompensés

Si Calvillo est encore loin d'Allen dans les trois premières statistiques mentionnées, il existe une

mince possibilité qu'il le rejoigne cette saison en lançant 18 passes de touché dans les six derniers matchs.

Il en totalise 22 cette saison (il est deuxième dans la ligue à ce chapitre), même s'il a raté deux matchs et demi en raison de blessures. Il domine d'autre part la LCF pour le pourcentage de passes captées (68,2%) et le coefficient d'efficacité (109,2)

Par ailleurs, le maraudeur Elliott Richardson, des Eskimos d'Edmonton, a été choisi le joueur défensif et le joueur canadien par excellence de la semaine écoulée, tandis que le titre de meilleur joueur des unités spécialisées a été décerné à Yonus Davis, des

Placez une petite annonce sur RueFrontenac.com C'EST GRATUIT



petitesannonces@ruefrontenac.com

(514) 524-2484



ADRIAN DIACONU

s'en promet contre SHEIKA

PHOTO D'ARCHIVES RUE FRONTENAC

Adrian Diaconu affirme que les ligaments et les tendons de sa main droite sont parfaitement guéris. Bonne nouvelle, car Dieu sait qu'il aura besoin de cette main droite le 15 octobre dans le ring du Centre Bell.



DANIEL CLOUTIER

cloutierd@ruefrontenac.com

Le boxeur montréalais d'origine roumaine se mesurera au combatif boxeur américain Omar Sheika (30-9-0) dans le principal combat de soutien (10 rounds) au match de championnat du monde des poids super moyens (168 livres) de l'IBF (12 rounds), qui opposera le gaucher québécois Lucian Bute (26-0-0) au droitier américain Jesse Brinkley (35-5-0).

«J'ai dû subir une intervention chirurgicale à la main droite après mon deuxième affrontement avec

Jean Pascal, mais tout va pour le mieux, a déclaré Diaconu au confrère américain Bill Trillo, à Miami. Ma main est guérie.

«Je l'ai testée durant mes séances de boxe d'entraînement au cours des deux derniers mois, et je n'ai ressenti aucune douleur. Je vais pouvoir cogner avec force le 15 octobre, sans m'inquiéter.»

Diaconu (26-2-0) admet qu'il est enthousiaste et motivé à l'approche de ce rendez-vous avec Sheika.

«Je connais Sheika depuis bien des années, dit-il. Je me rappelle qu'il avait subi une défaite par décision unanime des juges face à Éric Lucas en 2002 au Centre Bell. Il est un vrai guerrier. Il aime la bagarre autant que moi. J'adore affronter des boxeurs belliqueux comme lui. Je n'aurai pas besoin de courir après lui. Il va attaquer, et les échanges seront intenses et spectaculaires.

«C'est un combat crucial pour la suite de ma carrière. Je dois le gagner et je vais le gagner. Je ne peux pas me permettre un troisième revers consécutif dans les circonstances.»

Contre Tavoris Cloud

Diaconu sait qu'une victoire sans bavure face à Sheika lui vaudrait probablement un affrontement avec le tenant du titre mondial des poids

mi-lourds (175 livres) de l'IBF, l'Américain Tavoris Cloud (21-0-0).

«Je ne veux plus penser à mes deux revers subis aux mains de Jean Pascal (le champion mondial du WBC), a déclaré Diaconu. C'est l'avenir qui m'importe. Et je tiens

avait refusé de se rendre en Roumanie pour l'affronter.

Cependant, lors de la première défense de sa ceinture (le 19 juin 2009 au Centre Bell), Diaconu avait perdu le titre aux mains de Pascal. Et ce dernier l'avait battu une



Adrian Diaconu prétend que sa main droite est guérie.
PHOTO D'ARCHIVES PASCAL RATTHE

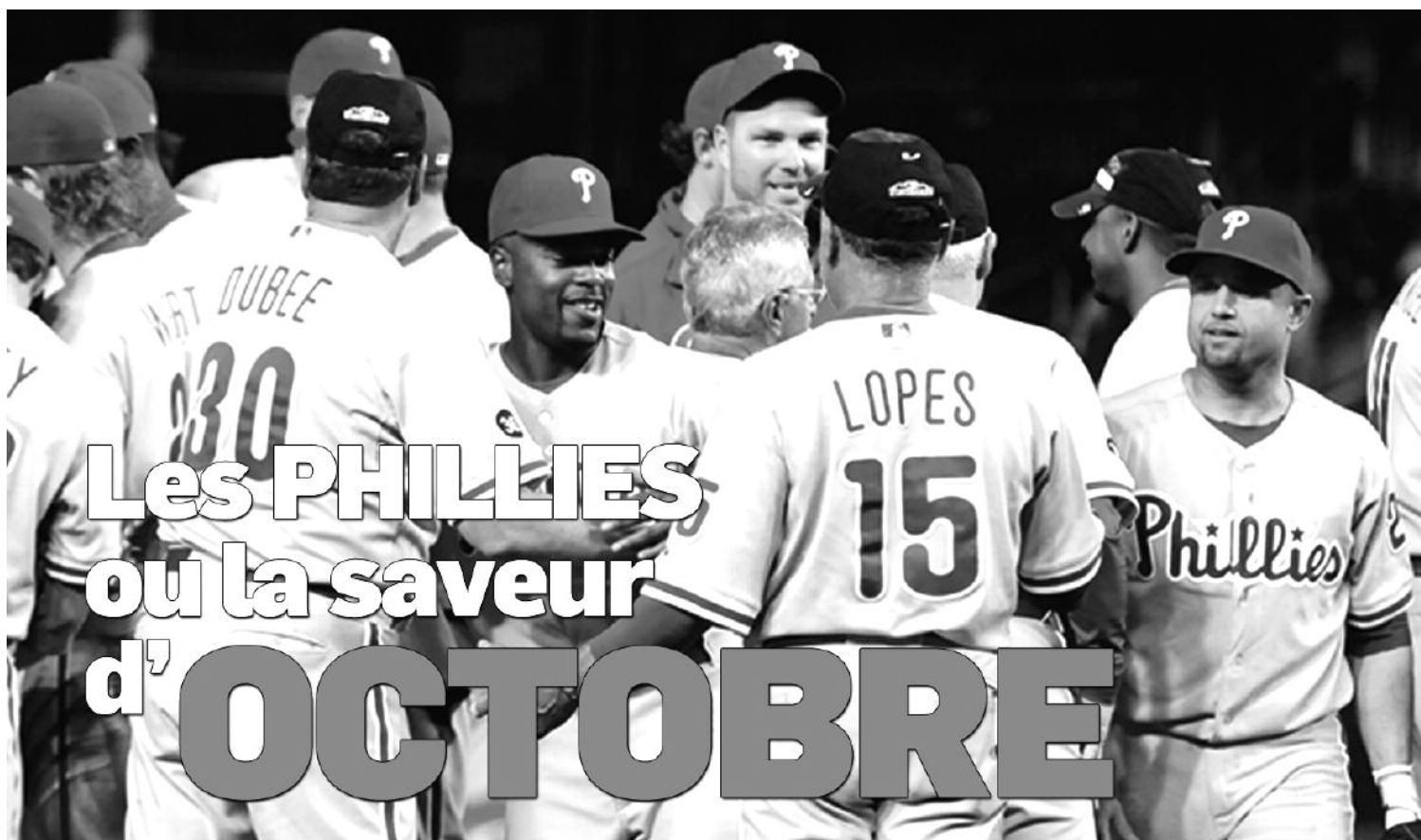
à redevenir champion du monde. J'ai beaucoup appris de ces deux affrontements avec Pascal, et ma main droite est en meilleure santé que jamais. Seulement, ce n'est pas le moment de parler de combat de championnat du monde. Je dois m'occuper de Sheika avant tout.»

Précisons que Diaconu avait été déclaré champion mondial du WBC par décret, en 2009, lorsque le tenant du titre à l'époque, le gaucher américain Chad Dawson (29-1-0),

deuxième fois consécutive par décision unanime des juges le 11 décembre de cette année-là.

Le 14 août, au Centre Bell, Pascal a disposé de Dawson par verdict technique au 11e round, devenant ainsi le premier Québécois de l'histoire à vaincre un boxeur classé parmi les 10 meilleurs «livre pour livre» dans le monde entier. Dawson était classé sixième par Ring Magazine et la majorité des chroniqueurs de boxe internationaux.

Une chronique de SERGE TOUCHETTE | touchettes@ruefrontenac.com



Les PHILLIES ou la saveur d'OCTOBRE

PHOTO REUTERS

Retenez-moi, quelqu'un: un peu plus et j'écrivais encore sur Carey Price, rassurant, lundi, contre les Panthers.

Pas facile de résister à la tentation, en effet, car tout le monde parle de Price.

Même le livreur de pizza m'en a glissé un mot, l'autre jour. «Je m'ennuie d'Halak!», qu'il m'a dit en me présentant une pizza pepperoni-fromage (en lock-out, on ménage sur la garniture).

Là-dessus, je lui ai répondu que je m'ennuyais de Ken Dryden. À la vue de sa grimace, je suis convaincu qu'il ne connaissait pas Dryden. Les gens ont la mémoire courte.

Finalement, j'ai dit non. Je n'écris pas sur Price. Price, c'est comme la pizza pepperoni-fromage. Une ou deux fois par semaine, ça va, mais sept jours sur sept, c'est un peu redondant.

Encore là, si vous aimez la pizza vous pouvez toujours écouter nos témoins du sport sur les ondes, qui

vous proposent quotidiennement des nouvelles recettes de pizza.

Non, aujourd'hui, j'ai envie – surprise – de vous parler des Phillies de Philadelphie, sacrés champions de leur division lundi, et la première équipe à se qualifier en prévision des séries d'après-saison de la Ligue nationale.

À la lecture de ces quelques mots, vous m'avez probablement déjà «flushé», mais c'est non: je ne parlerai pas de Carey Price aujourd'hui. N'essayez même pas.

Schmidt et Carlton

Quand je pense aux Phillies, je pense surtout à Mike Schmidt, l'un des princes de la longue balle avant l'ère des stéroïdes, Steve Carlton, Larry Bowa et Greg Luzinski, dit le «Bull».

À la fin des années 1970, début 1980, les Phillies formaient l'une des meilleures équipes des majeures. Parlez-en aux anciens Expos, pour voir. Ils sont encore nombreux à se souvenir du circuit de Schmidt contre Stan Bahnsen en

1980. lors de l'avant-dernier match de la saison, circuit qui avait éliminé les Expos au Stade olympique.

Bahnsen, surnommé «Capitaine Boom Boom» en coulisses, n'était pas un vilain lanceur, mais il avait parfois le don de s'enfermer dans les fleurs du tapis au mauvais moment!

Schmidt et Luzinski cognaient la longue balle, Carlton collectionnait les trophées Cy Young et Bowa, une peste, était un arrêt-court de premier plan.

Ils étaient beaux à voir, ces Phillies.

Le trio infernal

Depuis, ce beau monde a été remplacé par un grand cru: Roy Halladay, Cole Hamels, Jimmy Rollins, Chase Utley, Jayson Werth et Ryan Howard, entre autres.

À mes yeux, les Phillies, qui ont atteint les séries pour une quatrième année consécutive, représentent la crème de la Ligue nationale, peut-être même des majeures.

Oui, ils sont meilleurs que les Yan-

kees. C'est tout dire.

Leur point fort? Halladay, Roy Oswalt et Cole Hamels. Voilà trois lanceurs partants de haut niveau qui se veulent le meilleur gage de réussite dans une courte série.

Depuis septembre, qui a vu les Phillies doubler les Braves au sommet de la division Est, le trio infernal montre un dossier global de 14-1. Halladay (21-10) est un sérieux candidat au Cy Young, Oswalt s'est révélé la meilleure prise avant l'heure de tombée des transactions et Hamels est redevenu ce lanceur qui avait été choisi joueur par excellence de la Série mondiale en 2008.

C'est pour cette raison que je vous annonce que les Phillies se rendront jusqu'au bout, mais vous n'êtes pas obligés de me croire.

Puis soudainement, je revois Stan Bahnsen au monticule; Schmidt s'élance, la balle est frappée vers le champ gauche...

Ce soir-là, j'en suis convaincu, j'ai bien mal digéré ma pizza, pepperoni-fromage.